

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FÉVRIER 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

~~~~~

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze février, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le huit février deux mille dix-neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice CALMÉJANE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. CALMÉJANE Patrice, Maire, M. MAGE Pierre-Etienne, Mme BARRAUD Amélie, M. LE MASSON Gilbert, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. MASURE Marc, Mme HERNU-LEMOINE Corinne, M. REVERCHON Rodolphe, Mme BOYER Marine, M. PIETRASZEWSKI Jean-Jacques, Mme LEFEVRE Laura, Adjoint au Maire, Mme CAILLEUX Pascale, M. NIVET Gérard, Mme PAGANELLI Christine, MM. SAMBA Stanislas, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, GARAMPON Marc, Mmes METTEIL Magali, CALMELS Alicia, LENTZ Elizabete, MM. CHAFOUK Yacine, SASIA Quentin, KALANYAN Aram, Mme CARROY-ESCRIBANO Céline, M. ACQUAVIVA François, Mmes LECOEUR Anne, HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme PAOLANTONACCI Pascale, MM. PRINCE Patrick, BLUTEAU Jean-Michel, DAYDIE Marc, M. MINETTO Jean-Marc, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS, REPRESENTES** : Mme MERLIN Brigitte, Conseillère Municipale, par M. MAGE, Mme POCHON Elisabeth, Conseillère Municipale, par M. DAYDIE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CARROY-ESCRIBANO.

~~~~~

Les conseillers présents, au nombre de trente-trois, représentant la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Madame CARROY-ESCRIBANO est élue secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Le compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2018 sera présenté lors du prochain conseil municipal.

Le Conseil Municipal a ensuite adopté les dossiers suivants :

1. Revalorisation des quotients familiaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2019/2020
Dossier adopté à l'unanimité
2. Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2019/2020
 - ↪ piscine municipale,
 - ↪ location des centres de vacances de la Ville,
 - ↪ séjours organisés dans les centres de vacances de la Ville et modification des conditions générales de tarification des séjours familiaux organisés dans les centres de vacances municipaux,
 - ↪ sorties scolaires avec nuitées dans les centres de vacances de la Ville,
 - ↪ accueils de loisirs,
 - ↪ études dirigées,
 - ↪ restauration,
 - ↪ location des installations sportives,
 - ↪ conservatoire de musique et de danse Maurice Ravel,
 - ↪ droits d'entrée aux spectacles organisés par le conservatoire de musique et de danse Maurice Ravel à Villemomble,**Dossiers adoptés à la majorité, par 28 voix pour et 7 voix contre**
3. Fixation des tarifs et des modalités de prêt associés à l'abonnement à la médiathèque « Robert Calmégane » de Villemomble et approbation du règlement intérieur de la médiathèque « Robert Calmégane » applicables à compter du 1^{er} mars 2019
Dossiers adoptés à l'unanimité
4. Admission en non-valeur de créances éteintes
Dossier adopté à l'unanimité

5. Approbation de la convention pour le remboursement des frais de carburant d'un véhicule de la déchèterie territoriale de Villemomble à intervenir avec l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Paris Grand-Est (GPGE) et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
Dossier adopté à l'unanimité
6. Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la consultation par voie de procédure formalisée pour le marché d'achat et de livraison de mobilier pour le nouveau groupe scolaire de la Commune, sis rue de la Carrière à Villemomble, et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit marché
Dossier adopté à l'unanimité
7. Approbation de l'avenant n°1 du marché de travaux n° 2017/031 portant sur la construction d'un groupe scolaire pour la commune de Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit avenant
Dossier adopté à la majorité, par 25 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions
8. Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la consultation par voie de procédure formalisée pour le marché à bons de commande pour les travaux courants tous corps d'états effectués dans les bâtiments communaux et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit marché
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 32 voix pour et 3 abstentions
9. Approbation de l'avenant n° 18-166J à la convention de Prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Périscolaire » n° 18-007J relative aux équipements de loisirs de Villemomble à intervenir entre la ville de Villemomble et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit avenant
Dossier adopté à l'unanimité
10. Approbation de la convention d'objectifs et de financement au titre des fonds locaux de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Seine-Saint-Denis relative à l'accompagnement des gestionnaires municipaux pour optimiser les taux d'occupation des structures pour la crèche collective Saint-Charles, le jardin d'enfants et le multi-accueil Les Minipouss à intervenir entre la ville de Villemomble et la CAF de la Seine-Saint-Denis et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
Dossier adopté à l'unanimité
11. Application du barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales pour le calcul de la participation des familles aux frais de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant
Dossier adopté à l'unanimité
12. Approbation du règlement d'attribution des places d'accueil régulier en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
Dossier adopté à la majorité, par 28 voix pour et 7 voix contre
13. Création et dénomination d'une crèche collective de 60 places sise rue Saint-Charles à Villemomble et transfert de la crèche collective Saint-Charles dans de nouveaux locaux sis rue Saint-Charles à Villemomble
Le nom « Les Lucioles » a été donné à la nouvelle crèche collective
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 32 voix pour et 3 abstentions
14. Modification de la carte scolaire des écoles maternelles et élémentaires de la ville de Villemomble
Dossier adopté à la majorité, par 28 voix pour et 7 voix contre
15. Dénomination du nouveau groupe scolaire situé au 21-25 rue de la Carrière à Villemomble
Le nouveau groupe scolaire portera le nom « Anne FRANK »
Dossier adopté à la majorité, par 28 voix pour et 7 voix contre
16. Modification du règlement intérieur des activités périscolaires maternelles et élémentaires de Villemomble (accueils de loisirs sans hébergement périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire, études dirigées, études dirigées avec accueil périscolaire du soir), applicable à compter de la rentrée scolaire 2019/2020
Dossier adopté à l'unanimité
17. Création d'une nouvelle activité et fixation des tarifs municipaux des études dirigées avec accueil périscolaire du soir applicables à compter de la rentrée scolaire 2019/2020
Dossier adopté à l'unanimité
18. Attribution d'un budget pour l'achat d'un livre de prix de fin d'année aux enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la Commune au titre de l'année scolaire 2018/2019
Dossier adopté à l'unanimité
19. Approbation des conventions relatives à la mise en place du Projet Éducatif Territorial (PEDT) et à la charte qualité Plan mercredi et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer lesdites conventions
Dossier adopté à l'unanimité

20. Approbation du règlement du budget participatif et élection des membres du Comité de sélection
- **Règlement adopté à l'unanimité**
 - **Sont ELUS, au scrutin secret, membres du Comité de sélection du budget participatif, en plus du Maire :**
 - ✓ **M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme CARROY-ESCRIBANO, M. MAGE, Mme BERGOUGNIOU, présentés par la Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble, ayant obtenu 25 voix,**
 - ✓ **M. MINETTO, présenté par la liste « Villemomble en commun, la gauche sociale, écologiste et solidaire », ayant obtenu 16 voix,**
 - ✓ **et M. PRINCE, présenté par la liste « Réussir Villemomble ensemble », ayant obtenu 13 voix,**
 - ✚ **Mme LECOEUR, présentée par la liste « Réussir Villemomble ensemble », ayant obtenu 7 voix, ne peut être élue.**
21. Lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil : demande de délégation des dispositifs d'autorisation préalable de mise en location, de déclaration de mise en location et d'autorisation préalable de division par l'Etablissement Public Territorial Grand-Paris Grand-Est
- Dossier adopté à l'unanimité**
22. Avis du Conseil Municipal sur la mise en place, par la ville de Rosny-sous-Bois, d'une zone à circulation restreinte à compter du 01/07/2019, pour une durée de 3 ans, sur le territoire de Rosny-sous-Bois
- A l'unanimité, avis favorable du Conseil Municipal, sous réserve que :**
- ✓ **l'État, la Région et la Métropole du Grand Paris s'engagent, durablement, à accompagner financièrement l'ensemble des ménages dans la transition énergétique, notamment par l'acquisition de véhicules propres,**
 - ✓ **l'État, la Région et la Métropole du Grand Paris s'engagent, tout aussi durablement, dans l'accompagnement des collectivités territoriales pour aider au déploiement des modes de transports alternatifs à l'automobile, dont les transports en commun (Métro) et les véhicules non motorisés,**
 - ✓ **la temporalité du dispositif soit clarifiée, principalement sur la date officielle de mise en œuvre, afin de permettre une coordination générale entre les différents acteurs du dossier et des dispositifs mis en place.**
23. Classement de la voie de l'ancienne Cour des Marchandises à Villemomble y compris le talus, en aval, dans le domaine public de la commune de Villemomble, pour 2 157 m², cadastrée section O n° 108, issue de la parcelle O n° 103, qui appartenait à SNCF MOBILITES, située rue de la Montagne Savart à Villemomble, et fixation du linéaire total de voirie communale
- Dossier adopté à l'unanimité**
24. Dénomination de la voie de l'ancienne cour des Marchandises à Villemomble
- La nouvelle voie est dénommée « impasse des Chênes Verts »**
- Dossier adopté à l'unanimité**
25. Approbation des statuts de l'Association de Promotion du Prolongement de la Ligne 11 entre Rosny-Bois-Perrier et Noisy-Champs et adhésion à ladite Association et élection des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de ladite association
- **Statuts de l'Association de Promotion du Prolongement de la Ligne 11 entre Rosny-Bois-Perrier et Noisy-Champs et adhésion à ladite Association approuvés à l'unanimité des suffrages exprimés, par 28 voix pour et 7 abstentions ;**
 - **Sont ELUS, à main levée, délégué titulaire : M. CALMÉJANE et délégué suppléant : Mme LEFEVRE, candidats de « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble », ayant obtenu 25 voix, Mme Pochon et M. MINETTO, candidats présentés par la liste « Villemomble en commun, la gauche sociale, écologiste et solidaire », ayant obtenu 3 voix, ne sont pas élus, M. ACQUAVIVA, Mme LECOEUR, HECK, M. MALLET, Mme PALOLANTONACCI, M. PRINCE et M. BLUTEAU ne prenant pas part au vote.**
26. Avis du Conseil Municipal sur la représentation-substitution au sein du SIGEIF de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » pour l'exercice de la compétence relative à la distribution publique d'électricité et sur la modification de la liste des membres du SIGEIF mentionnée à ses statuts
- Dossier adopté à l'unanimité**
27. Approbation de la convention d'adhésion à la centrale d'achat à intervenir avec le SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne) et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention
- Dossier adopté à l'unanimité**

28. Etablissement de la liste des contribuables proposés comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

A main levée, la liste présentée par la Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble, ayant obtenu 32 voix, est adoptée,

La liste présentée par la liste « Villemomble en commun, la gauche sociale, écologiste et solidaire », ayant obtenu 3 voix, n'est pas retenue

29. Approbation de la convention de mise à disposition de services auprès de l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Paris Grand-Est pour l'exercice de la compétence politique de la ville et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention

Dossier adopté à l'unanimité

30. Etat des formations suivies par les élus, financées par la Commune en 2018

Le Conseil Municipal prend acte dudit état

31. Fixation de l'indemnité pour frais de représentation allouée au Maire de Villemomble

Dossier adopté à la majorité, par 27 voix pour et 7 voix contre

M. le Maire ne prenant pas part au vote

32. Modification du tableau des effectifs

Dossier adopté à l'unanimité

- ✓ Liste des contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
- ✓ Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation
- ✓ Questions orales

⇒ clôture de la séance à 0h30 le 15 février 2019.

Le Maire,

Patrice CALMÉJANE